

# PROTÉGER LES ENFANTS MIGRANTS GRÂCE À UNE MEILLEURE COMMUNICATION EN SITUATION DE CRISE

Projet financé par  
l'Union européenne



Projet mis en œuvre  
par l'ICMPD



En cas d'urgence, l'information devient vitale. Non seulement des renseignements exacts peuvent faire la différence en termes de vie ou de mort, mais ils rassurent aussi quant au fait que l'intervention et le rétablissement de la situation sont réellement en cours. Souvent, les enfants migrants n'ont pas accès aux informations sur les opérations de sauvetage, à l'assistance ou aux mesures de protection. Ils peuvent avoir peur de demander de l'aide et sont parfois oubliés par les intervenants.

## 1 MÉTHODES DE COMMUNICATION ADAPTÉES AUX ENFANTS



Il convient d'utiliser des **supports clairs et conçus pour les enfants**, d'avoir recours au langage parlé qui leur est familier, de faire entrer en scène des personnages, des histoires, la musique et l'humour, en tenant compte de tous les niveaux d'alphabétisation<sup>1</sup>



**Adapter votre attitude aux enfants** en utilisant des informations/outils clairs et conçus pour eux.



**Proposer une approche complète**, qui implique une démarche de communication intégrée prenant en compte les besoins émotionnels, sociaux, cognitifs et physiques. Faire très attention à tous les aspects d'un message, qui est composé d'une partie explicite et d'une partie subliminale.



**Fournir des informations pertinentes aux enfants**, telles que leurs droits, les services disponibles, la procédure d'asile, les possibilités de recherche de la famille et la situation dans leur pays d'origine.



**Encourager les enfants** à prendre des mesures positives afin de les protéger, en leur expliquant les avantages de l'enregistrement.



**Centrer votre communication sur le positif** en présentant des opportunités et solutions plutôt que des problèmes.



**Favoriser l'inclusion**, en vous assurant explicitement que les enfants ont le droit de s'enregistrer, de recevoir de l'aide et de bénéficier d'une meilleure protection.



Garantir le même niveau de **confidentialité** et de respect de la vie privée pour les enfants que pour les adultes.

<sup>1</sup> Ressources : voici où trouver des supports conçus pour les enfants :  
**CENTRE DE RESSOURCES DE L'UNICEF** : [https://www.unicef.org/protection/57929\\_58020.html](https://www.unicef.org/protection/57929_58020.html)

**L'alliance pour la protection des enfants dans l'action humanitaire de l'OIM** :  
<https://www.iom.int/sites/default/files/TOOLS-WEB-2017-0322.pdf>

**Centre de ressources de Save the Children** :  
<https://resourcecentre.savethechildren.net/publishers/cpwg-child-protection-working-group>

**Centre de ressources du sous-cluster de protection de l'enfance** :  
<http://www.globalprotectioncluster.org/tools-and-guidance/protection-cluster-coordination-toolbox/>

## 2 CANAUX DE COMMUNICATION CIBLÉS



**Déterminer les canaux de communication appropriés** en concertation avec les enfants migrants (par ex. les médias sociaux, des panneaux d'information disposés en des lieux spécifiques, les sites Internet des associations de migrants, les journaux).



**Avoir recours à des méthodes de communication diverses, multiples, formelles et informelles** afin de surmonter les obstacles à la communication efficace avec les migrants.



**Tirer parti des médias sociaux**, des lieux de culte et des liens entre les migrants, leur famille et leur communauté dans leur pays d'origine.



**Créer des « havres de sécurité » en matière de communication** : il s'agit de lieux où les enfants vulnérables peuvent s'exprimer librement en temps de crise. Il peut s'agir de lieux physiques, mentaux ou émotionnels.



**Établir un plan de communication** comprenant un calendrier clair et une liste d'informations à partager avec les enfants migrants (par ex. plan et procédures d'évacuation, liste expliquant ce qu'il faut emporter, conseils pour éviter la séparation des membres de la famille, etc.).

## 3 IDENTIFICATION DES POINTS FOCaux POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ



Identifier et **former les points focaux** en vue de surmonter les obstacles à la communication. Il peut être **difficile d'atteindre et/ou d'impliquer** les enfants migrants.



**Identifier, mobiliser et impliquer** les agents de santé ou les travailleurs de proximité, les membres de la famille, les enseignants, les responsables de la protection de l'enfance et les organisations qui ont gagné la confiance des enfants migrants.



# ÉTAPES CLÉS POUR UNE MEILLEURE CARTOGRAPHIE DES ENFANTS MIGRANTS DANS LES RÉGIONS SUJETTES AUX CRISES

Projet financé par  
l'Union européenne



Projet mis en œuvre  
par l'ICMPD



## 1 SÉLECTIONNER DES RÉGIONS EXEMPLATIVES



**Zones géographiques pertinentes** : examiner les caractéristiques des populations de migrants dans les régions spécifiques. Se rappeler que les enfants non accompagnés et séparés peuvent ne pas se trouver au même endroit que les enfants qui ont une famille.



**Analyser les risques** en évaluant la localisation potentielle des enfants migrants dans les régions sujettes aux crises.



**Faire participer les enfants migrants** à la vie de la communauté. Les impliquer dans des activités et discussions qui sont à leur portée afin d'éviter leur exclusion en temps de crise.



**Éviter toute extrapolation**. Garder à l'esprit que les informations obtenues dans une région exemplative peuvent s'avérer spécifiques à cet endroit et donc ne pas s'appliquer à toutes les zones.

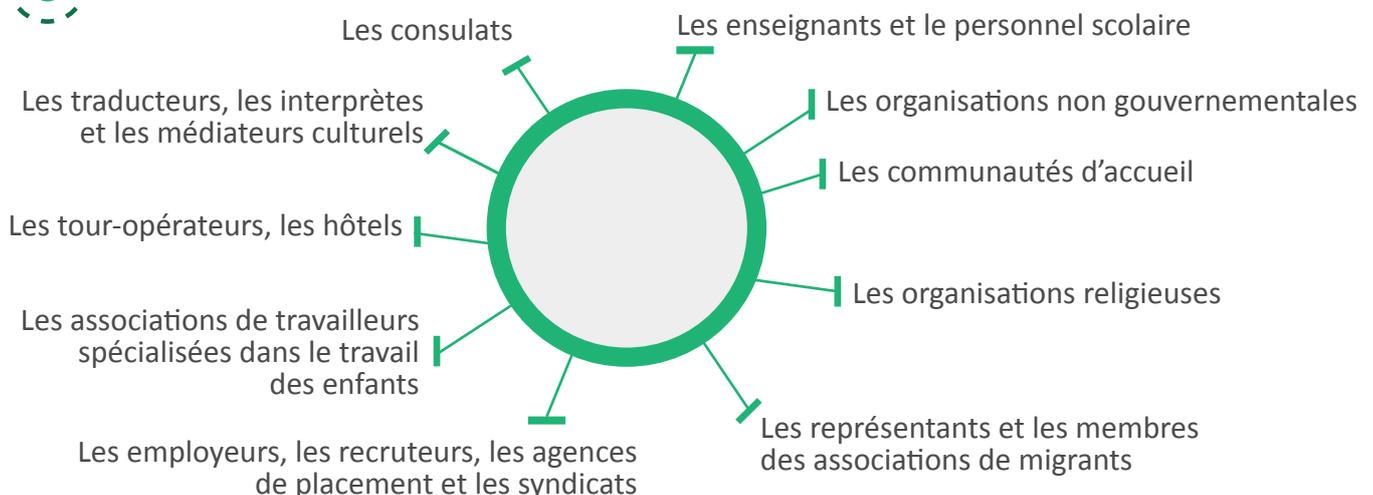
## 2 SÉLECTIONNER LES POINTS FOCaux



Consulter les enfants migrants et les organisations locales pertinentes auprès des points focaux sélectionnés.



**Les points focaux riches en ressources** peuvent être, sans toutefois s'y limiter :



**Définir des rôles et des responsabilités** afin d'établir un partenariat respectueux et collaboratif avec les points focaux.

### 3

## ÉTABLIR LA CARTOGRAPHIE DANS LE RESPECT DES ENFANTS



**Impliquer les enfants migrants** dans toutes les étapes de la cartographie afin de vous assurer de leur adhésion et de bénéficier de leur savoir et de leur vécu.



**Mener les entretiens** de manière sécurisée et équitable, en tenant compte de l'âge et du sexe de l'enfant et en évitant toute violation de son intégrité physique.



Garantir la **confidentialité des informations** recueillies à chaque étape de la cartographie.



Former les personnes qui mènent les **entretiens** à utiliser une méthode respectueuse des enfants.



Mettre au point un **mécanisme de plainte** accessible aux enfants migrants et pris en charge par du personnel formé et déployé spécialement à cet effet.



La **désignation d'un tuteur** devrait être garantie dès l'identification d'un enfant non accompagné ou séparé<sup>1</sup>



**Enquêter** dès qu'un cas de violence, de négligence ou de maltraitance d'un enfant est identifié.

### DIVERS

## CONSEILS CRUCIAUX POUR L'ENREGISTREMENT



Adopter un système d'enregistrement complet. L'enregistrement devrait permettre **l'évaluation des besoins spécifiques**, en particulier en ce qui concerne le statut de protection et de séparation, y compris la recherche des membres de la famille et la réunification familiale.



**Identifier et enregistrer** toutes les informations nécessaires à la recherche des membres de la famille.



Établir un **calendrier précis** pour une identification, un enregistrement, une recherche et une réunification efficaces.



**Assurer la coordination avec d'autres intervenants** qui disposent de bases de données pertinentes.



**Surveiller la situation** afin de garantir l'exactitude de l'estimation du nombre d'enfants migrants. Demander régulièrement à recevoir des rapports, estimations et informations à jour.

<sup>1</sup> [https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org/eca/files/REFUGEE\\_MIGRANT\\_CRISIS\\_ADVOCACY\\_guardianship\\_08\\_08\\_16.pdf](https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org/eca/files/REFUGEE_MIGRANT_CRISIS_ADVOCACY_guardianship_08_08_16.pdf)